

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 13279

Numéro SIREN : 908 087 745

Nom ou dénomination : APPEASE

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2024 sous le numéro de dépôt 21744

## **APPEASE**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2, Boulevard du Général de Gaulle, 92120 MONTRouGE  
908 087 745 RCS NANTERRE

<p align="center"><b>DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 06 MAI 2024</b></p>
---

### **LES SOUSSIGNÉS :**

- **Monsieur Gaëtan VIVES**
- **Monsieur Daniel MIMOUN**
- **Monsieur Aquila INTHAVIXAY**

Détenant ensemble 1 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée **APPEASE** désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société **APPEASE** et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **PREMIERE DÉCISION**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Gaëtan VIVES de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- **Monsieur Daniel Mimoun**  
Né à Paris (13<sup>ème</sup>) le 18 Juillet 1975  
De nationalité Française  
Demeurant 2, rue Edmond Champeaud – 92120 MONTRouGE

Monsieur Daniel MIMOUN accepte le mandat qui vient de lui être confié.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

## **DEUXIEME DÉCISION**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, nomme à l'unanimité en qualité de Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- **Monsieur Gaëtan VIVES**  
Né à Clamart le 27 Mai 1985  
De nationalité Française  
Demeurant 7, rue Alice Millat – 91470 FORGES LES BAINS.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Gaëtan VIVES disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Gaëtan VIVES aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Il pourra prétendre, comme le Président, au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

## **TROISIEME DÉCISION**

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à Montrouge  
Le 06 mai 2024

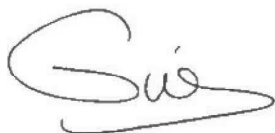
**Daniel MIMOUN**  
« Bon pour acceptation  
des fonctions de Président »

***Bon pour acceptation des fonctions de Président***



**Gaëtan VIVES**  
« Bon pour acceptation des fonctions  
de Directeur Général »

***Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général***



**Aquila INTHAVIXAY**

